

## *Anseÿs de Gascogne et la Flandre*

La *Chanson d'Anseÿs* constitue l'une des trois conclusions de la *Geste des Loherains* après *Hervis*, *Garin-Gerbert*, les deux autres conclusions possibles étant la *Vengeance Fromondin* (dont je prépare actuellement une nouvelle édition) et le *Yonnet* (qui suivra), mais dont nous ne possédons plus qu'une mise en prose du XVI<sup>e</sup> siècle et une réécriture partielle du XIV<sup>e</sup> siècle, en vers, réécriture mal cernée dans son rapport avec le texte originel<sup>1</sup>.

Pour une moitié inédite et pour l'autre mal éditée<sup>2</sup>, la *Chanson d'Anseÿs* nous est parvenue dans quatre témoins et des fragments parmi lesquels on peut distinguer une version longue (environ 25000 vers, *BNF fr. 24377* = *L*, *BNF fr. 4988* = *S*, *Vatican Urb. lat. 375* = *U*, et les fragments des Archives de Saint-Hubert à Arlon = *Arl.*)<sup>3</sup> et une version écourtée (à peine 15000 vers, *Arsenal 3143* = *N*)<sup>4</sup>. Nous possédons, en outre, deux mises en prose du XV<sup>e</sup> siècle, celle de David Aubert et celle, plus resserrée, du manuscrit Arsenal 3346, que j'ai publiée. Rien ne permet de remonter la date de composition de la *Chanson d'Anseÿs* avant le XIII<sup>e</sup> siècle et le plus ancien

1 — Cette réécriture correspond à environ 1700 vers et se lit dans le seul manuscrit cyclique complet de la *Geste des Loherains*, le manuscrit *Arsenal 3143* ; Cf. Carl Jahn, *Philipp de Vigneulle's Yonnet de Mes und sein Verhältnis zur Redaktion N des Romans Anseïs de Mes*, Inaugural-Dissertation, Greifswald 1903 ; ce travail respectable est néanmoins loin d'avoir épuisé l'étude des rapports qu'on peut entrevoir entre *N* et la prose de Philippe de Vigneulles.

2 — Herman J. Green, *Anseÿs de Mes according to ms. N (Bibliothèque de l'Arsenal 3143)*, Les Presses Modernes, Paris 1939 ; pour l'accueil fait à cette édition, on se reportera au compte rendu de Sneyders de Vogel paru dans *Neophilologus* XXIX, 1943-44, pp. 151-154 : « ... on peut dire que cette édition nous présente à peu près le texte tel qu'il est sorti de la plume d'un scribe nonchalant, ou plutôt dans un état pire encore, étant publié par un éditeur insuffisamment préparé à cette tâche » p. 151.

3 — Ces versions sont inédites, sauf *Arl.* : Edmund Stengel, *Die Bruchstücke der noch ungedruckten Chanson d'Anseïs de Mes...*, Greifswald 1904.

4 — C'est la version publiée par H.J. Green, voir note 2.

des manuscrits (BNF fr. 24377) est daté des années 1250<sup>5</sup>. Très probablement postérieure à Bouvines, la *Chanson d'Anseïs* sera examinée ici pour le témoignage linguistique de la tradition manuscrite et les indices qui permettent de cerner la patrie de l'auteur.

La version longue n'ayant pas encore été éditée – mais ce travail est en cours –, cette recherche n'a jamais été menée et l'on dispose de trois avis divergents et contradictoires : après une étude linguistique menée sans aucune rigueur<sup>6</sup>, l'éditeur de la version écourtée arrive à la conclusion que la chanson a dû être « ... composée dans le Nord de la France par un poète qui parlait [un dialecte picard-wallon] »<sup>7</sup> ; quelques décennies plus tôt, C. Harff concluait à un auteur anonyme, mais venu de l'Est et parlant le dialecte de l'Est, sans donner le moindre argument pour soutenir son hypothèse (probablement pensait-il que la *Geste des Loherains* devait, par nature, provenir de l'Est...) <sup>8</sup> ; de son côté, et cette fois avec, comme nous le verrons plus loin, une intuition sûre, même si aucun argument n'était avancé, Gédéon Huet écrivait dès 1905 : « *Anseïs* met en œuvre une tradition flamande »<sup>9</sup>. Pour la datation de la *Chanson d'Anseïs*, G. Huet faisait remarquer, avec beaucoup de vraisemblance, que Philippe Mouskès ignorant cette chanson, comme il ignore aussi la *Vengeance Fromondin* et le *Yonnet* : « ces suites n'existaient pas encore, conclut-il, ou du moins étaient fort peu répandues ; autrement, il paraîtrait difficile d'admettre que ces compositions, toutes probablement originaires du Nord, fussent restées inconnues à un homme du Nord, aussi curieux de ces sortes de récits que l'était Philippe Mouskès »<sup>10</sup>. Toutefois, l'enjeu idéo-

5 — Selon Mme F. Callu et Mme M. T. Gousset, Conservateurs à la BNF.

6 — H.J. Green n'étudie que les trois mille premiers vers qui, pour cette version, ne sont pas de l'auteur d'*Anseïs*, mais constituent un remaniement du *Yonnet* ; chemin faisant, il intercale des remarques sur le reste du poème, c'est-à-dire sur la version commune aux manuscrits *LNSU*, alors que ce sont des parties totalement étrangères l'une à l'autre, le manuscrit *N* offrant une sorte de collage de deux poèmes à l'origine hétérogènes.

7 — Laissant de côté, sans dire pourquoi, les éléments qui renvoient plutôt à l'Est, H.J. Green écrit précisément : « The many influences of the Picard-Wallon dialects, already pointed out, would indicate that this part of the Loherain cycle in the form presented by mss. *SNLU* was composed in northern France by a poet who spoke a mixture of those dialects » *ouvr. cité*, p. 90.

8 — Cf. Carl Harff, *Anseïs de Mes – Chanson de geste aus dem 13. Jahrhundert*, Sechster Jahresbericht über die städtische höhere Bürgerschule zu Erfurt 1885, pp. 3-28 : « Der Name des Dichters der *Chansons d'Anseïs* ist uns unbekannt. Wahrscheinlich entstammte er dem östlichen Frankreich und sprach den ostfranzösischen Dialekt », p. 5.

9 — Cf. Gédéon Huet, « La version néerlandaise des *Lorrains* – Nouvelles études », *Romania* XXXIV, 1905, p. 3, note 5 ; bien qu'il ne le dise pas explicitement, c'est probablement le personnage de Bauches li cors qui lui suggère cette idée (comme on s'en rend compte lorsqu'on se reporte au renvoi qu'il fait à la p. XIX, note 4 de l'édition de *Raoul de Cambrai* de Meyer et Longnon).

10 — Cf. G. Huet, *art. cité*, p. 3. J'avoue que la provenance septentrionale du *Yonnet*

logique qui met la Flandre et ses rapports avec la monarchie capétienne au cœur de la *Chanson d'Anseïs* et de la *Vengeance Fromondin* pourrait aussi expliquer le silence de Philippe Mouskès ; c'est là, de toute façon, une question à reprendre.

De son côté, Philippe de Vigneulles n'a pas ménagé sa peine pour savoir s'il existait une suite à *Gerbert* et il n'a retrouvé que le *Yonnet* qui pour nous est aujourd'hui perdu dans sa version en vers<sup>11</sup>. L'infatigable chaussetier messin ignore totalement l'existence de la *Chanson d'Anseïs* et de la *Vengeance Fromondin* : nul doute qu'il aurait dérimé ces poèmes s'il les avait connus<sup>12</sup>... C'est parce que je ne crois pas à une origine orientale du poème que j'ai évité, depuis le début de cette contribution, le titre habituellement donné à ce texte : *Anseïs de Metz* ; ce titre a été mis en vogue par les érudits du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont sans doute voulu distinguer *Anseïs de Metz* d'*Anseïs de Carthage* : à la vérité, notre Anseïs ne met jamais les pieds à Metz ni en Lorraine ; mieux, la ville de Metz n'est citée que 18 fois (la Lorraine 8 fois)<sup>13</sup> sur 25000 vers alors que dans *Hervis de Mes*, par exemple, la ville de Metz est citée 187 fois pour 10521 vers. Il est clair, dans ces conditions, que le titre le mieux approprié pour le poème ici en examen serait *Anseïs de Gascogne*, le héros étant héritier de Gerbert, roi de Gascogne, dont la capitale était à Aix-en-Gascogne, c'est-à-dire Dax.

Mais passons à l'étude proprement dite des manuscrits, en nous attachant d'abord à cerner la *scripta* des divers témoins manuscrits d'*Anseïs de Gascogne*, puis – et la chose paraît, pour une fois, possible – la langue de l'auteur. Les manuscrits, dans leur ensemble, avouent leur origine sans laisser de marge d'incertitude. Dans deux d'entre eux (*LS*) et dans les fragments d'Arlon, les traits que l'on relève sont bien caractéristiques de la *scripta* picarde et se rencontrent dans des centaines d'occurrences. En voici un échantillon, pour lequel figurent les trois manuscrits complets et les fragments d'Arlon<sup>14</sup> et, pour comparaison, le manuscrit *N* :

me paraît beaucoup moins établie que pour les deux autres poèmes.

11 — Cf. Philippe de Vigneulles, *Prose des Lohereins* : « [j'ai] sairchiez, tournés, remeis et anqueris plusieurs ancienne istoire, voullume, livre et cronicque... » version *v*, manuscrit perdu de la Ville de Metz, f° 306r°.

12 — Cette situation est aussi pour nous la preuve indirecte que Philippe de Vigneulles n'a pas eu recours au manuscrit *N* qui contient le seul débris versifié de ce qu'a dû être le *Yonnet* primitif.

13 — D'après mes relevés au fil de la lecture ; l'édition attendue permettra, à n'en pas douter, de préciser ces chiffres.

14 — N'ayant jamais pu voir ces fragments, je les cite d'après l'édition de Stengel, voir plus haut note 3.

*Citation 1**Lf<sup>164d</sup>*

Or vos dirai d'Anseïs la raison  
 Ki les fouriers suï a esporon,  
 Ki les ratainst devant **Castiel** Sanson,  
 Grans jors estoit et bien cler veoit on,  
 Il lor escrie : « N'i **duerés**, glouton ! »

*Uf<sup>113b</sup>*

Or vos dirai d'Anseïs la raison  
 Que les foriers sievent a esperon ;  
 Ataint les a devant Chastel Sanson,  
 Grant jor estoit et bien cler veoit on,  
 Il lor escrie : « N'i **durerés**, gloton ! »

*Sf<sup>284a</sup>*

Or vous dirai d'Anseÿs la raison  
 Qui les fouriers sievoit a esperon,  
 Ataint les a devant **Castiel** Sanson,  
 Grans jours estoit et bien cler veoit on,  
 Il lor escrie : « N'i **duerés**, glouton ! »

*N (Green 13124-28)*

Or vos dirai d'Anseÿs la raison  
 Qui les foriers suioit a esperon ;  
 Ataint les a devant Chastel Sanson,  
 Grant jor estoit et bien i veoit on,  
 Il lor escrie : « N'i **durerez**, glouton ! »

*Citation 2**Lf<sup>167c</sup>*

**Teil** friente mainnent que **li** terre  
 en **transla**,  
 Bien s'apareillent et **cascuns** s'afica  
 Que li **castiaus viers aus** ne **duerra**.

*Uf<sup>115c</sup>*

Tel friente main**et** que la terre en  
 crolla,  
 Bien s'apareillent et chescon s'aficha  
 Que li chastel vers eus ne durera.

*Sf<sup>286b</sup>*

Tel fierté font ke la terre trambla,  
 Bien s'apareillent et **cascuns** s'afica  
 Que li **castiaus contr'iaus** ne **duera**.

*N (Green 13551-53)*

Tel fierté mainnent que la terre  
 crola,  
 Bien s'aparreillent et chacuns s'aficha  
 Que li chastiaus vers **aus** ne **duera**.

*Citation 3**Lf<sup>168a</sup>*

Onques n'i ot parole ne devis,  
 Ou tref l'espeuse dant Bierengier  
 le Gris ;  
 La messe **cante** li **capelains** Henris,  
 Après la messe sont au mangier assis ;  
 .....  
 La dame envoie arriere en son païs,  
 Beraut avoec ki or iert ses maris,  
 A.X.M. homes les blans **obers** treslis.

*Uf<sup>115d</sup>*

Onques n'i out parole ne devis,  
 Eu tref l'espeuse dant Beraut le gentis ;  
 La messe chante le chapelein Henris,  
 Après la messe sont au mengier assis ;  
**Enprés** mengier, si com moi est avis,  
 La dame envoie ariere en son païs,  
 Beraut **ovec** qui ore est ses amis,  
 A.X.M. homes les blans haubers vestis.

*Sf<sup>286d</sup>*

Onkes n'i ot parole ne devis,  
 El tref l'espeuse dans Beraus li gentils ;  
 La messe **cante** li **capelains** Henris,  
 Après la messe sont au mangier assis ;  
 Après mangier, si com moi est avis,  
 La dame envoie arier en son païis,  
 Beraut après ki or est ses maris,  
 A.X.M. homes les blans haubers vestis.

*N (Green 13612-19)*

Onques n'i ot parole ne devis,  
 El tref l'espouse dans Beraus li gentis ;  
 La messe chante li chapelainz Henris,  
 Aprez la messe sont au mengier assis,  
 Aprez mengier, si com moi est avis,  
 La dame envoie arierre en son maris,  
 Beraut avec qui or est ses maris,  
 A.X.M. homes les blans haubers vestis.

**Citation 4**

Fragments d'Arlon

(les renvois sont faits à l'édition de Stengel, Greifswald 1904)

Anseÿs fiert sor son escu doré,  
L'escu li perche, l'auberc li a faussé.  
(Ic114)

La veïssiés maint vassal devîé  
L'un mort sor l'autre cheir tot  
enversé ;...  
N'est mie gius de tel mortalité. (Ic123)

La u il vit la bataille enforcie (VIIIb35) A. III. grans liues n'a rivièr ne gué  
(VIIIc38)

**Citation 5***L f°168a*

Dist Bierengiers a le hardie ciere :  
« Sire Beraut, tos revenés ariere !  
– Volentiers, sire », dist Beraut li  
poigniere.  
Lor oïre aquellent, si lieve li poriere,  
Cevaucant vont dalés une rivièr ;  
A Rocebrune vinrent a l'anuitiere  
Ens en la vile Flamenc se  
hiebergierent  
Et Beraus giut ens ou castiel de pierre  
Avoec la dame ki ot simple la ciere.

*S f°286d*

Dist Berengiers a la hardie chiere :  
« Sire Beraus, tost retournés ariere ! »  
.....  
Lor oïre aprestent, si lieve la pouriere  
Chevalcant vont dalés une rivièr ;  
A Rochebrune vinrent a l'anuitiere  
  
Et en la nuit laiïens se herbegierent  
Et Beraus jut ens el castiel de pierre  
Aveuk la dame ki molt ot simple  
chiere.

*U f°116a*

Dist Berengiers a la hardie chiere :  
« Sire Beraut, tost re[ve]nés ariere ! (-1)  
– Volentiers, sire », dist Beraut li  
poigniere.  
Lor erre aprestet, si lieve la podriere,  
  
Chevauchant vont dejoste. I. r[ivièr ?] ;  
A Rochebrune vindrent ains l'anuitiere,  
Ens en la vile la nuit se herbergieret,  
Et Beraus vint ens ou chastel de pierre  
Quec la dame qui mot fist simple  
chiere.

*N (Green 13624-32)*

Dist Berengiers a la [hardie chiere] :  
« Sire Beraut, tost revenez arierre !  
– Volentiers, sire », dist  
Beraus li poignieres.  
Lor oïre aprestent, si lieve la  
poudriere,  
Chevauchant vont delez une rivièr ;  
A Rochebrune vinrent ains l'anuitiere,  
Enz en la ville la nuit se haubergierent,  
Et Beraus jut enz el chastel de pierre  
Avec la dame qui moult ot simple  
chiere.

**Citation 6***L f°168c*

Grans fu l'estors et molt fist a cremir,  
La veïssiés maint boin escut croiscir  
Et maint oberc derompre et desartir,

*S f°287a*

Grans fu l'estours et molt fist a cremir,  
La veïssiés maint fort escu croissir  
Et maint hauberc desrompre et  
dessartir,

L'un mort sour l'autre trebucier et caïr. L'un mort sur l'autre trebuschier  
et kaiir.

*U* f°116b

Grant fu l'estor et mont fist a cremir,  
 La veïssiez maint fort escu croissir  
 Et maint haubert derumpre et  
 [desartir], (*illis.*)  
 L'un mort sor l'autre trebuchier  
 et chair/cheïr (?)

*N* (*Green* 13698-701)

Grans fu l'estor et moult fist a cremir,  
 La veïssiez maint fort escu croissir  
  
 Et maint haubert derompre et desartir,  
  
 L'un mort sor l'autre a la terre cheïr.

**Citation 7***L* f°120c

La veïssiés maint **boïn** elme reont  
 Et tante enseigne venteler contremont

**U** il a point maint **oisiel**, maint lion  
 Et mainte **bïeste** de diverse façon ;  
 Or les garisse li rois de tot le mont.

*U* f°80a

La veïssiez maint bel elme roont  
 Et mainte enseigne vonteler (?)  
 contremont

.....  
 Ou il a paint maint oisel, maint lion ;  
 Or les garisse li roi de tot le mont.

*S* f°250c

La veïssiés maint **boïn** elme reont  
 Et mainte ensaigne venteler contre-  
 mont

Et mainte **bïeste** de diverse façon  
**U** il a paint maint **oisiel**, maint lïon,  
 Or les garisse li rois de tout le mont.

*N* (*Green* 6796-6800)

La veïssiez tant bon elme reont  
 Et mainte ensaigne venteler  
 contremont  
 Et mainte beste de diverse façon  
 Ou il ot paint maint oisel, maint lïon ;  
 Or lé garisse li rois de tot le mont.

**Commentaires**

Dans les citations qui précèdent, les manuscrits *LS* vont presque toujours de pair, *N* et *U* proposant des *scriptae* nettement différentes.

Le manuscrit *U* apparaît comme le plus isolé dans sa *scripta*. Il est le seul à présenter des traits graphiques pointant incontestablement à l'Ouest du domaine picard, vers le normand, comme le montrent quelques formes relevées à travers le manuscrit : *avec* pour *avec* (Cit. 3 et 5), *jen* pour *je* (*U* f°8c2, 8d7/262, 9a27...), *cen* pour *ce* (*U* f°8c30, 9a44...), *devent* pour *doivent* (*U* f°9c37), *parur* pour *paroir* (*U* f°9c41), nombreuses P4 en *-on*, etc.<sup>15</sup> On notera aussi les finales de P6 en *-et* pour *-ent*, trop nombreuses pour n'être que des omissions accidentelles de la barre de nasalité (Cit. 2 et 5)<sup>16</sup>.

15 — Pour toutes ces graphies, voir Jacques Chaurand, *Introduction à la dialectologie française*, Bordas 1972, pp. 56, 106, 109 ; et le *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, herausgegeben von Günter Holtus, Michael Metzeltin, Christian Schmitt, Band II-2, Niemeyer, Tübingen 1995, notamment pp. 334-35.

16 — Même si *-et* pour *-ent* ne paraît pas signalé comme typiquement normand, je me permets de renvoyer à mon édition de la *Prose des Loherains* (Arsenal 3143), qui présente une *scripta* du sud-ouest du domaine d'oïl, dont on sait les liens avec la *scripta* normande (on y relève près de 1400 P6 en *-et*). Toutefois, il faut garder à l'esprit que la *Prose des Loherains* est de deux siècles plus récente que *U* (daté du XIII<sup>e</sup> siècle).

Pour LNS, on relève notamment :

- 1) *castiel/castiaus* (Cit. 1, 2 et 5 LS), *cascuns* (Cit. 2 LS), *cante/capelains* (Cit. 3 LS), *caïr* (Cit. 6 LS), dont l'initiale signale le maintien de *k*-devant *-a*, trait caractéristique des *scriptae* picarde et normande (même si U n'en offre pas d'exemples dans les extraits ci-dessus), la graphie correspondant ici à un phénomène phonétique assuré par les parlers modernes et des toponymes comme *Cassel*, *Catillon*, *Le Cateau*, *Le Quesnoy* pour ne prendre que des exemples picards ; notons dès à présent que ces graphies sont étrangères à la *scripta* wallonne, au moins dans les proportions où on les rencontre dans LS ;
  - 2) *ciere* (Cit. 5, L seul), *trebucier* (Cit. 6, L seul), *Rocebrune* (Cit. 5 LU), graphies qui renvoient au picard et au normand, quelle que soit l'interprétation phonétique qu'on en donne ; on joindra à ces graphies la forme *perche* (Cit. 4, P3 du prés. indic. de *percier*) des fragments d'Arlon qui avouent une *scripta* assurément picarde, même si c'est de manière plus discrète que LS<sup>17</sup> ;
  - 3) les futurs *duerés/duer(r)a* (Cit. 1 LS, et Cit. 2 LNS) réputés exclusivement picards<sup>18</sup> ; notons que N préfère ailleurs la forme de l'ancien français commun (*durerez* Cit. 1) ;
  - 4) le digraphe *-ie* dans *castiel* (Cit. 1 et 5 LS), *viens* (Cit. 2, L seul), *oisiel/bieste* (Cit. 7 LS) qui atteste une diphtongaison tardive de *e ouvert* entravé devant *-s/-t/-r-*implosifs, diphtongaison qui paraît avoir affecté aussi *e fermé secondaire* notamment devant *-r* (après ouverture ?), ainsi dans *Bierengiers/hierbergierent* (Cit. 5, L seul) ; c'est le phénomène graphique le plus remarquable des manuscrits LS où l'on en relève des centaines d'exemples ; cette diphtongaison se rencontre essentiellement dans la partie nord-orientale du domaine picard, notamment en rouchi, mais aussi en Flandre<sup>19</sup> ; la *scripta* wallonne connaît ce trait graphique, mais nous avons vu plus haut que le maintien de *k*-devant *-a*-excluait le wallon (Cf. § 1) ;
- la graphie *u* pour noter le produit des mots latins *aut* et *ubi*, qui constitue le second trait le plus frappant de LS (Cit. 7 ; on relève des dizaines d'exemples tout au long du texte, en alternance avec *ou*) ; ce trait est plus rare dans *Arl* (Cit. 4) et absent de UN ; cette graphie *u* est largement attestée en picard, « surtout dans les chartes du Hainaut et de la Flandre »<sup>20</sup> ;
  - dans les « sporades » des extraits donnés ici qui renvoient à la Picardie, relevons encore : l'article *le* pour *la* (Cit. 5, L seul) et même *li* pour *la* (Cit. 2 et 5, L seul), l'adjectif *boin* (Cit. 6, L seul, et Cit. 7 LS), le maintien de la consonne finale dans *escut* (Cit. 6, L seul), les graphies *liues/gius* (Cit. 4, *Arl*), la trace de la réduction précoce de *au* > *o* dans *oberc/obers* pour *hauberc/haubers* (Cit. 3 et 6, L seul) ; et, moins spécifiques, le pronominal (*i*) *aus* (Cit. 2 LS et N), les graphies *polriere/pourierte* (Cit. 5 LS), *transla* (Cit. 2, L seul), et *teil* (Cit. 2, L seul).

17 — Les traits régionaux sont, en effet, beaucoup moins nombreux dans *Arl*. que dans LSU, tout en étant plus fréquents que dans N ; Cf. E. Stengel, *éd. citée*, p. 3 (« Die Schreibungen haben nicht so deutlich pikardisches Gepräge wie die von L »).

18 — Cf. Pierre Fouché, *Le verbe*, Klincksieck, 2<sup>e</sup> éd. 1967, 2<sup>e</sup> tirage 1981, p. 392 ; C.T. Gossen, *Grammaire de l'ancien picard*, Klincksieck 1970, p. 114. On joindra à ces exemples les formes *duera* L20b, *duerront* L<sup>f</sup>12b, *juerai* L<sup>f</sup>102d/S<sup>f</sup>237b (< *jurer*), *plouer(r)a* L<sup>f</sup>107b et *f*<sup>116c</sup> et *ploueront* S<sup>f</sup>240c (< *plorer*)...

19 — Cf. C.T. Gossen, *ouvr. cité*, pp. 59-61 ; pour une synthèse sur les diverses interprétations de ce phénomène, voir aussi Reine Mantou, *Actes originaux rédigés en français dans la partie flammingante du comté de Flandre (1250-1350) — Étude linguistique*, Michiels, Liège 1972, pp. 115-118.

20 — Cf. C. T. Gossen, *ouvr. cité*, p. 85 ; je m'étonne toutefois que R. Mantou n'en parle pas (ou alors cela m'aura échappé à la lecture de son ouvrage).

Si l'on prend en compte les extraits donnés ici du manuscrit *N*, on constate que la quasi totalité des graphies sont celles de l'ancien français commun, excepté la forme de futur *duera* (Cit. 2) déjà commentée ; ailleurs dans le manuscrit, on relève fréquemment la forme *signor* à l'initiale vocalique bien picarde, ou à l'état de « sporades » des formes comme *viespres* (Green 9157), *cavage* (Green 8271, pour *chevage*) ; ça et là se repèrent aussi, à dire vrai, des traits de l'Est (*consoil*, Green 6225, 10628) ou de l'ouest (*cen*, Green 8951, pour le démonstratif neutre *ce*). Mais *N* est un manuscrit dont l'unité pose bien des problèmes, tant sous l'aspect de la tradition narrative que pour le contexte de son exécution : c'est un manuscrit copié à Saint-Quentin dans l'atelier d'un patron copiste qui paraît, d'après son nom (*Robert d'Ardane*), avoir été un Ardennais, pour un propriétaire dont le nom, *Jaques de Paris*, suggère qu'il pouvait être allergique aux graphies trop régionales et qu'il a pu le faire savoir<sup>21</sup>. J'avais déjà noté pour la partie donnant le texte de *Hervis* la présence d'un grand nombre de vers faux, souvent là où le copiste éliminait une forme régionale. Il n'y a pas lieu de s'attarder davantage ici sur ce témoin dont la place dans la tradition n'est totalement élucidée ni pour *Ansej's*, ni pour *Garin-Gerbert*.

En bref, *LS* et probablement aussi *Arl.* sont picards et plus précisément du nord de la Picardie<sup>22</sup>. Même si l'on peut hésiter entre la Flandre et le Hainaut, on note l'absence totale – sauf omission à la lecture – de la finale *-z* dans *LS* et *Arl.* : or, d'après A. Långfors « l'absence du *-z* indique la partie occidentale de la région picarde »<sup>23</sup>. Nous allons voir que cela cadre bien avec la patrie de l'auteur (et même du remanieur qui a retouché le début de *S*).

\*

Contrairement à ce qui se passe le plus souvent pour les textes médiévaux, l'étude de la langue de l'auteur d'*Ansej's* n'a pas à se

21 — Le petit quatrain inséré dans le texte de *Garin* au f°77 r° nous livre toutes ces informations : *Ciz romans est a Jaques de Paris/Haut soit pendus qui l'enblera en fin/Sachiés qu'il fu escrit a S' Quentin/Enchiés Robert d'Ardane Houdebain* (qu'on peut lire aussi *hou de Bin*, *Bin* étant un toponyme).

22 — Pour *L*, j'ajouterai la présence de subjonctif en [-*š*e/-*že*] noté par le digraphe *-ie* dans *deffendie* ff°138c, 149a, 152a, *porties* 105b, *rendie* 94a ; ce choix de notation paraît pointer vers des villes comme Tournai, Ypres, mais aussi Douai, Lille et vers la chancellerie des comtes de Flandre, Cf. C.T. Gossen, *ouvr. cité*, p. 142, R. Mantou, *ouvr. cité*, p. 329. Noter aussi que *L* a été exécuté par deux copistes, dont le second n'a copié que les ff° 163v° et 170r°-174v°, leurs caractéristiques graphiques, même si elles ne sont exactement identiques, renvoyant toutes deux au domaine picard.

23 — Cf. A. Långfors, *Compte rendu de La bataille de Caresme et de Charnage* éditée par G. Lozinski, dans *Romania* LX, 1934, pp. 256-58 ; repris, à propos des graphies rencontrées dans les actes français rédigés en Flandre, par R. Mantou, *ouvr. cité*, p. 201, qui note « Cette graphie est rare dans nos textes ».

contenter de rares indices que l'on serait tenté de faire parler plus que de raison. C'est *L* qui sera pris ici comme référence, confronté le cas échéant aux autres témoins. Pour *Anseïs*, les indices abondent, sont de diverses natures et vont tous dans le même sens : l'auteur est linguistiquement un Picard, pourvu que l'on prenne le mot dans son acception la plus large qui fait que l'on est picard jusqu'à la Mer du Nord et jusqu'à la frontière avec le néerlandais.

On sait que le mot « picard » n'est pas très ancien, au moins à l'écrit, puisqu'il apparaît vers 1230, mais qu'il est déjà bien implanté vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Notre auteur l'utilise à maintes reprises ; ainsi, lorsque s'assemblent les alliés du comte de Boulogne (je ne signale plus les traits graphiques renvoyant au Nord, mais ils sont nombreux dans les citations qui suivent) :

De Saint Quentin dusques a Mondisdier  
Ne demora nus vallans chevaliers  
Ki tout ne voisent por lor amis aidier :  
**Picart** i vinrent, et s'i vinrent Pouhier,  
Cil de Ternois et cil deviers Amiens,  
Et li Flamenc et li Boulenisien,  
Deviers Douai et tout li Artisien...

*L 30d.*

Plus loin, dans la bouche de Gautier d'Artois qui dénombre l'armée venue à l'aide de Ludie :

« Li quens de Flandres i est, Bauce li Cors,  
Ki a od lui et Flamens et Frisons,  
Boulenisiens et Normans et Bretons :  
Çaus conduira Bierengiers, ses nevos,  
Et d'Engletiere ravons Englois fuison,  
D'Escos d'Islande et d'Irois ki prou sont,  
Et de Pouhiers et de **Picars** felons :  
De Saint Quentin dessi a Ribemont,  
Et de Couci enfresi a Clermont,  
Et de Clermont dessi en mer parfont  
N'i a remés cevalier ne baron  
Que nos n'aions amené avec nos... »

*L 74d*

On aura remarqué que les *Pouhiers* apparaissent avec les *Picars*, alors que l'on sait que les deux termes, à l'origine, ne recouvrent certainement pas la même « réalité ». Sans qu'il soit utile de donner ici le détail, on saura que sur vingt-six chansons de geste qui emploient l'appellatif *Pouhier*, vingt au moins sont antérieures à 1240 (si l'on retient la datation la plus basse proposée par les éditeurs) ; en revanche, les sept chansons qui parlent de *Picars* sont toutes datables d'après 1250 (si l'on retient la datation la plus

haute) ; parmi celles-ci, nous comptons *Anseÿs de Gascogne* qui, seul avec le *Chevalier au Cygne* et *Godefroy de Bouillon* et *Ciperis de Vigneaux*, use des deux appellatifs<sup>24</sup>.

Gautier d'Artois lui-même annonce, pour la bataille qui va s'engager :

« Bien m'i verés le confanon lever,  
A.X.M. homes que j'avrai a guier  
Que de ma tiere ai chi fait aüner,  
De boins **Picars** ki font a redouter :  
Ne m'oserés entre. II. iols mirer !.. » L 75c

Cf. encore ff° 73d, 84a, 113a, 123c...

Le poète met sur le même plan les Picards et les Flamands, mais il ne les confond pas, nous indiquant d'ailleurs les limites approximatives de la zone de recrutement des hommes du comte de Flandre :

Et la disime fist Bauces au fier vis,  
Avoec lui sont li Flamenc et li Fris  
Qu'il amena de Flandres son país,  
Dusqu'en Ardene les ot li ber porquis  
Et tot par tout si comme ceurt li Lis... L 80d

Sous sa plume, Picards et Flamands s'opposent à Français et à Roiaus (= hommes du roi de France)<sup>25</sup> :

Picart i fierent et cil de Vermendois...

...

24 — À noter, pour être complet, une forme *Poherenc* (si proche de *Loherenc* !), dans *Girart de Roussillon*. Notre recherche se fonde sur les données du *Répertoire* d'A. Moisan ; les textes qui emploient *Pohier* sont : *Aiol* (avant 1215), *Anseis de Carthage* (avant 1240), *Aspremont* (vers 1190), *Beuve de Hantone* (avant 1225), la *Chanson d'Antioche* (avant 1200), le *Chevalier au Cygne* et *Godefroy de Bouillon* (avant 1275), la *Chanson de Jerusalem* (avant 1200), *Ciperis de Vigneaux* (XIV<sup>e</sup>), la *Chevalerie Ogier de Dannemarche* (avant 1220), le *Charroi de Nîmes* (vers 1140), *Doon de la Roche* (début XIII), les *Enfances Ogier* (avant 1285), *Foucon de Candie* (avant 1210), *Galiens li restorés* (XIII<sup>e</sup>), *Garin le Loherain* (XII<sup>e</sup>), *Gerbert de Metz* (XII<sup>e</sup>), *Godefroy de Bouillon* (vers 1200), *Huon de Bordeaux* (avant 1230), *Montage Guillaume II* (avant 1200), *Otinél* (début XIII), *Renaut de Montauban* (vers 1200), *Roland* (Châteauroux et Venise VII), *Les Saisnes* (avant 1202), le *Siège de Barbastre* (début XIII), *Simon de Pouille* (avant 1250), auxquels nous ajouterons *Anseÿs de Gascogne* ; les textes qui connaissent *Picars* sont : le *Roman de Charlemagne* de Girart d'Amiens (XIV<sup>e</sup>), *Ciperis de Vigneaux* (XIV<sup>e</sup>), l'*Entrée d'Espagne* (XIII<sup>e</sup>), *Girart de Roussillon* (version XIV), *Lion de Bourges* (XIII<sup>e</sup>), le *Roman d'Arles* (avant 1350).

25 — Le manuscrit *L* paraît avoir omis un autre passage qui figure dans *N* (vv. 8877-83), *S* (f° 261c), *U* (f° 91d), dans lequel se trouve expliquée l'origine de la haine qui oppose les Français aux Flamands, Frisons, Picards et Normands (il s'agit de la bataille en Santerre) ; je donne ici le texte de *S* : *Pour cel affaire dont chi oës les dis/Que li rois fu si malement baillis/Qu'il fu vaincus, tous ses peules ochis,/ Heent François les Flamens et les Fris// Et les Pikars, Normans, jel vous plevi,/ Et li tournois par ahatine pris/Entre Gornay et Risçons el lairis.*

Cil les recuellent ki sont devers François... *L 123c*

François commencent Flamens a encaucier... *L130b*

Parmi Santiers fu enforciés li maus,  
Grans li bataille et fors li batestaus,  
Assés i muerent et de haus et de baus,  
Deviers Flamens et deviers les Roiaus... *L 124a*

Le poète ne fait nullement mystère des dissensions qui existent entre le comte de Flandre et le roi de France, et ce de diverses manières. Convoqués à la cour du roi Pépin afin de rendre des comptes sur les destructions infligées aux Loherains en Aquitaine, les alliés de Ludie, dont le noyau dur est constitué par les Picards et les Flamands, font bloc par réflexe. Si l'on ne s'étonne pas outre mesure de rencontrer dans une querelle féodale quelques propos injurieux, on peut tout de même estimer que certains personnages dépassent la mesure ; ainsi Elie de Corvuel, habitant de Montreuil-sur-mer, s'écrie-t-il sans s'apercevoir que, dans son emportement, il se trompe de roi :

« Cis rois de France, li rois K. Martel,  
Nos tient plus vius que putain de bordel ! » *L 107a*

Et de poursuivre, dessinant pour nous les limites de la Picardie à l'intérieur de ce que l'on peut considérer comme sa patrie de cœur :

« Mais ains q'il ait Hesdin ne Mosteruel,  
Ne Saint Omer, Boulogne ne Cassiel, *L 107b*  
Bruges ne Gant, Frise ne Tintaguel,  
Lens nē Artois, Saint Quentin ne Niel,  
Couci ne Roie, Mondisdier ne Venduel,  
Amiens, Corbie, ne Clermont ne Creel,  
En ploera mains gentius hom de duel...

À noter que ceux de Leonois (Laon) et de Soissons sont alliés du roi de France, et donc vraisemblablement non picards dans l'esprit de l'auteur.

Il n'est pas exagéré de parler de haine, puisque le comte Berenger de Boulogne en prend la responsabilité :

« Forment nos heent Campegnais, Borgegnon,  
Et cist François, Poitevin et Gascon ! » *L 145b*

Le personnage est relayé par le poète qui déclare, dans sa conclusion :

De tos les livres dont on vos a chanté  
 N'ot mort tant home ne tant estor meslé  
 Com de Fromont dont je vos ai chanté,  
 Car la haïne dure encor par verté  
 Par Lohoraine et par Braibant dalés ;  
 Ne faura ja, je vos di par verté,  
 Car ensi l'a Damedex estoré :  
 Or l'estuet estre, puis qu'il l'a commandé... L 174b

Au fond, la guerre des Loherains et des Bordelais se donne ici explicitement comme grille de lecture du conflit que la Flandre et ses alliés mènent au XIII<sup>e</sup> siècle contre la monarchie capétienne, d'où l'anachronisme de la présence de Picards pendant le règne de Pépin. Mais c'est là une question qui dépasse le cadre de la présente étude.

N'insistons pas davantage. Le poète à qui nous devons *Anseÿs de Gascogne* est un homme du Nord ; un bref aperçu sur ce que l'on peut tirer de son vocabulaire et des assonances nous amènera, sans suspense, à la même conclusion. Il ne s'agit, dans ce qui suit, que de sondages, mais il faudra bien un jour reprendre la question intégralement, travail d'éditeur, s'il en est.

Pour les assonances, parmi une douzaine de traits dialectaux qui mériteraient à eux seuls toute une étude, on retiendra :

- les imparfaits du subjonctif *euïst* L 15a (< avoir) et *peuïst* L 10c (< pooir), qui apparaissent dans les assonances en *-i* : cette marque de non labialisation est commune aux dialectes du Nord et du Nord-Est<sup>26</sup> ;
- la forme *traus* (= *trous*) se relève dans une assonance en *-aus* (*batestaus, travaus*,... mais aussi *martiaus, quariaus, aus* < *illos*...) : ce choix graphique, attestant ici une prononciation, renvoie clairement à la Flandre et au Hainaut, et dans une moindre mesure à l'Artois<sup>27</sup> ;
- la forme *aise*, qui se lit dans une assonance en *-age*, dans *Quant ont mangiet et beüt a lor aise* L 148d (confirmée par NSU), donne une bonne information sur la langue de l'auteur, car il ne s'agit pas d'un trait répandu et dont on pourrait penser qu'il représente une facilité de versification (au même titre que, dans la même assonance, des mots comme *large, targe*). À défaut de pouvoir entrer ici dans le détail, indiquons que cette assonance suggère une prononciation, la graphie *aise* étant de la responsabilité du copiste : selon Mme R. Mantou, « La finale *-aise* (< *-aticum*) reflète une adaptation du son [ʒ] français au système des sons propres au moyen néerlandais. Ainsi, [dʒ] ou [ʒ] est devenu [z] dans la bouche des Flamands »<sup>28</sup>. À mon avis, c'est le flottement qui résulte de cette évolution qui seul peut autoriser la présence du français *aise* dans une laisse en *-age* (prononcé *-ège*, voire *-ze*). Toutefois, les graphies *aisges* et *oje* pour le français *aise(s)* sont aussi attestées hors de Flandre au XIII<sup>e</sup> siècle, respectivement à

26 — Cf. C. T. Gossen, *ouvr. cité*, pp. 130-131, P. Fouché, *ouvr. cité*, p. 319, J. Chaurand, *ouvr. cité*, p. 121.

27 — Cf. C. T. Gossen, *ouvr. cité*, p. 50 ; ce trait exclut le wallon, Cf. Louis Remacle, *Le problème de l'ancien wallon*, Liège 1948, p. 44.

28 — Cf. R. Mantou, *ouvr. cité*, p. 217.

Tournai et à Liège<sup>29</sup> ; de toute façon, cette dernière remarque ne bouleverse pas vraiment la localisation de la patrie de l'auteur et suggère qu'il a pu y avoir un flottement entre [ège] et [eze] dans les régions de contact entre l'ancien français et le flamand.

Pour le vocabulaire, parmi des dizaines de mots intéressants et une douzaine de vocables apparemment inconnus dans l'emploi où ils figurent dans *Anseïs* (*delfin*, *siresque*, *robелut*, *faresongrie/saresongrie*...), retenons :

- *casses* dans un passage où un personnage récupère une pierre précieuse enchâssée dans du métal : *A une pointe de coutiel ameuré/Ont de le pierre les casses reversé* (L 59b=S 204c) ; on comprend bien qu'il s'agit ici de desserrer les griffes de la monture ; or, ce sens du mot *chasse* n'est guère attesté en ancien français, semble-t-il, que dans le *Cleomadès* d'Adenet le Roi, poète dont on sait qu'il était originaire du Brabant wallon et qu'il a exercé son art, dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, principalement en Flandre et en Hainaut ; A. Henry, dans son édition du *Cleomadès*, écrit : « ... nous avons, dans le *Cleomadès*, l'attestation la plus ancienne de l'acception 'chaton' [pour le mot *chasse*] »<sup>30</sup> ;
- *frocine* dans un passage où il est question de Bauce li Cors et des conséquences qu'ont eues sur son physique de géant les privations qu'il s'est infligées dans son ermitage du bois d'Arras :

. XV. piés ot quant commença sa vie  
En se hautece, or est si acorcie  
Que de se forme samble estre. I. frocine (= U, forcine S, fremie N)  
Tant a soufert de mal et de hascie... L 137a

Il est bien évident que *frocine* n'a pas ici le sens « servante de basse extraction », que propose F. Godefroy pour ce mot ; il s'agit plutôt d'une image pittoresque que l'on peut interpréter de plusieurs manières : ou bien il s'agit d'un animal et l'on pense à la grenouille (base \**frosk*, Cf. anglais *frog* ; le copiste de N a vraisemblablement pensé quant à lui à une fourmi, inventant une forme en *-ie* inconnue ailleurs), ou bien il s'agit d'une adaptation au féminin du nom Frocin qui désigne le nain dans *Tristan et Yseut* ; ou bien, plutôt, le poète nous dit que Bauces li Cors ressemble à un vieux parchemin ridé (Cf. l'ancien français, masculin, *froncin* ; or, *forchine/frochine* au féminin et au sens de « parchemin » est bien attesté dans les *Comptes* de la ville d'Ypres, par exemple, entre 1250-1350<sup>31</sup> ;

29 — Cf. L. Remacle, *ouvr. cité*, p. 72.

30 — Cf. Albert Henry, *Les œuvres d'Adenet le Roi*, tome V, *Cleomadès*, vol. II, note au v. 17097, p. 793 ; loin de nous l'idée de discuter sur l'antériorité possible du témoignage d'*Anseïs* ; retenons que le mot *c(h)asse*, terme de bijouterie, au sens de « chaton », apparaît dans la région qui nous intéresse, à la même époque que celle où nous aimerions situer la composition d'*Anseïs de Gascogne*.

31 — Cf. Reine Mantou, *Le vocabulaire des actes originaux rédigés en français dans la partie flammingante du comté de Flandre (1250-1350)*, Bulletin de la Commission royale de Toponymie et dialectologie n°55, 1981, p. 166 (références de 9 exemples). Sur le mot *frocine*, voir la synthèse pleine d'enseignements proposée par Olivier Collet dans *Glossaire et index critiques des œuvres d'attribution certaine de Gautier de Coinci*, Publications romanes et françaises, Droz, Genève 2000, pp. 261-262.

— ajoutons *bus* pour *bois* (L 136c), à l'assonance en -u : les dictionnaires n'indiquent pour la forme *bus* qu'un cartulaire de l'abbaye de Corbie et le roman de *Guillaume de Palerne*, anonyme, mais à l'évidence lié à la même région qu'*Anseÿs*, puisqu'il est dédié à la comtesse Yolande de Hainaut, fille de Baudouin IV de Hainaut et tante de Baudouin VI de Hainaut, alias Baudouin IX de Flandre, empereur de Constantinople, mort en 1206<sup>32</sup>.

Enfin, on peut signaler, parmi d'autres, trois locutions et trois constructions syntaxiques qui paraissent, elles aussi, originaires du Nord :

- *par ample le roion/le païs* (L 9c = U, 102d = SU, 119c = NSU) au sens de « à travers tout le royaume/tout le pays », qu'on ne rencontre que dans la *Mort Garin* (mais l'origine de ce poème est à chercher dans la région de Valenciennes plus qu'en Lorraine) et dans des textes bien localisés dans le Nord : *Le chevalier au Cygne*, *Godefroy de Bouillon*, la *Chronique rimée* de Philippe Mouskès ;
- *u parent* (L 139c = S, 144b = S, 154c = SN) au sens de « par où » (< *ubi per inde*), ainsi, lorsque Baudouin de Flandre demande comment Anseÿs a pu venir assassiner Bauces li Cors à Arras : « *É, Gautiers, sire, çou a dit Bauduins, / U parent pot entrer en mon païs / Li fel culvers ki mon pere a ocis ?* » : pour cette locution, le TL ne cite que des exemples du Nord et, parmi ceux qui sont cités, l'auteur le plus méridional, si l'on ose dire, est Robert de Clary ;
- *crier norton* : lorsque le roi regrette d'avoir compromis le royaume en intervenant en faveur des Loherains contre le comte de Flandre, il admet que, sans son intervention : *Crié eüissent li Loherenc norton* (L 112d) ; l'expression *crier norton* appuyée par NU pose problème ; en fait, il s'agit d'une variante de *crier nortorne* (< *nocturnus* = « sonner le couvre-feu, d'où sonner la retraite, battre en retraite, d'où – probablement – subir une défaite »), donnée ici à l'assonance dans son habit septentrional, c'est-à-dire sans -e final<sup>33</sup>. Cette expression est connue, mais rare, les dictionnaires n'en signalant que trois attestations<sup>34</sup> :

32 — On ajoutera une référence à *bus*, R. Mantou, *Le vocabulaire des actes originaux rédigés en français dans la partie flammingante du comté de Flandres (1250-1350)*, Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie, n°50, 1976, p. 167 (document gantois de 1259). On pourrait évoquer aussi le mot *bloc* employé par le remanieur qui a retouché le texte au début de S (remanieur qui serait originaire de la même région que L) ; ce *bloc* est une sorte d'entrave destinée à rendre la fuite impossible à un prisonnier en augmentant l'inconfort que constituaient auparavant des *entrepîés* : *Les entrepiés li coururent oster / En.I. grant bloc li font les piés bouler / K'il ne se peut ne seïr nê ester* (S 171d) ; or, si le mot *bloc* au sens de « tronc d'arbre » se rencontre dans un document douaisien de 1262, il n'était attesté qu'au XVI<sup>e</sup> siècle au sens de « grosse pièce de bois dans laquelle on serre les pieds d'un prisonnier », d'après le FEW (XV-163) ; nous avons donc ici la preuve que le mot est passé plus tôt en français (S est du XIV<sup>e</sup> siècle) ; *Godefroy* signale déjà un emploi comparable, mais sans date, dans les *Jugements et Sentences* de Liège ; l'origine néerlandaise du mot explique qu'on le rencontre d'abord dans des textes écrits dans une région où le moyen néerlandais est un proche voisin.

33 — Pour l'effacement du *e* final dans certains dialectes, notamment l'anglo-normand, voir M. K. Pope, *From Latin to Modern French...*, Manchester University Press 1934, § 1135 et p. 492 ; outre *norton* pour *nortone*, notre poète use et abuse des possibilités qu'offre cet effacement pour proposer dans les assonances masculines des mots comme *hom* (pour *home* L9a), *desconfir* (pour *desconfire* L99a), et pour les noms propres, même à l'encontre du reste de la *Geste des Loherains*, *Geronvil* (pour *Geronville* L32b), *Niel* (pour *Neesle* L 107b)...

34 — Cette expression figure dans le Tobler-Lommatzsch (à *nocturne*), dans le FEW (à *nocturnus*) et a donné lieu à une note de Gaston Paris dans la *Romania* XXVII, 1898, p. 507.

- dans le *Jeu de Saint Nicolas* de Jehan Bodel, dans les *Chansons et dits artésiens* (du treizième siècle), dans la *Prise de Defur*. Tous ces textes paraissent provenir de la région arrageoise et dater, au sens large, du treizième siècle<sup>35</sup> ;
- on relève les tournures *ôrfenes enfes* (L 47b) et *ôrfene enfant* (L 107b) qui paraissent un calque du moyen néerlandais, qu'on ne rencontre, semble-t-il, en dehors d'Anseïs, que dans une lettre de foire d'Ypres<sup>36</sup> ;
  - le poète paraît apprécier la construction du verbe *pooir* sans verbe de mouvement, mais avec adverbe, du type : *Cil caï mors q'il ne pot en avant* L. 90c, 131c (Cf. encore *C'a paines pueent arriere nē avant* L 85d, 127c/ *Tos çaus ocient ki ne porent avant* L 131b...) : ce type de construction, d'après les dictionnaires, se rencontre surtout dans le domaine picard-normand ; il peut s'agir de germanismes qui auraient transité par le flamand, langue dans laquelle on peut encore dire : *Hij kon niet naar voor/naar achter* pour *Il ne pouvait pas avancer/pas reculer*<sup>37</sup> ;
  - de même, le verbe *amer* se relève fréquemment construit avec un comparatif et un complément de lieu non accompagné de verbe, du type : *N'a si hardi ens en sa compaignie Ki mius n'amast el regne de Surie* L 126a (Cf. encore *Ki mius amassent arriere en lor païs* L 63b, 81a/*Ki miols amascient outre la Mer Betee* L 133a/*Ki mius amassent par desous la cordine* L 125a...) : on ne relève guère de telles constructions, pour le verbe *amer* que dans *Baudouin de Sebourg* (XIV-50) composé dans la région de Valenciennes, sinon à Valenciennes même ; comme précédemment, il s'agit probablement d'un germanisme ayant transité par le flamand.

Revenons à la figure de l'auteur, telle qu'elle se dessine dans les données de la narration. Il connaît, à Boulogne, la *Tour d'Ordre ki siet sor le falise*, c'est-à-dire la bâtisse fortifiée au Moyen Âge qui, à l'origine, n'était qu'un phare construit à l'époque de Caligula. Lorsqu'un personnage ou un groupe se déplacent dans le Nord de la France, on constate la précision absolue des itinéraires, jusque dans le détail. Ainsi, lorsque le messenger Bertin se rend de Dammartin jusqu'en Flandre pour battre le rappel des alliés de Ludie, on peut suivre son cheminement sur une carte : Compiègne, Pont-l'Évêque, Noyon, Beaulieu (-les-Fontaines), Nesle, Péronne, Bapaumes, Arras, Lens, Théroutanne, Boulogne (L ff° 26c-28a) ; à l'évidence, c'est une route familière au poète, qui nous gratifie de commentaires peut-être exploitables pour la datation de l'œuvre :

Dusc'a Biauliu ne prist il onques fin  
U il avoit.I. castelet petit :

35 — Cf. *Chansons et dits artésiens*, édités par A. Jeanroy et H. Guy, XVIII-143, Comptendu de Gaston Paris, *Romania* XXVII, 1898, pp. 506-07 ; *Li jus de saint Nicholai*, édition Albert Henry, Bruxelles, 3<sup>e</sup> éd. 1981, note aux vv. 616-17 ; *La prise de Defur and Le voyage d'Alexandre au paradis terrestre*, édités per Lawton P.G. Peckham and Milan S. La Du, Eliott Monographs n°35, 1935, Kraus Reprint 1965, v. 1653.

36 — Cf. R. Mantou, *Le vocabulaire des actes originaux rédigés en français dans la partie flammingante du comté de Flandre (1250-1350)*, Bulletin de la Commission royale de Toponymie et dialectologie n°51, 1977, p. 177.

37 — Ma science du flamand est très récente et très limitée ; je la dois tout entière à ma collègue linguiste et bilingue Anne Carlier-Herremans, Maître de Conférences à l'Université de Valenciennes : qu'elle soit ici remerciée pour sa patience.

Plus n'i avoit ne sale ne maisil,  
Et cil fu fais pour garder le cemin...

L 26c

Quand le comte Beranger de Boulogne quitte sa ville pour se rendre à Bapaumes, il passe par Étaples, Saint-Josse (pour faire une offrande, d'où le léger détour), Montreuil-sur-mer, Hesdin, Saint-Pol, Doullens, Miraumont (petite localité proche d'Albert, autrefois Ancre). Le poète connaît Estaires-sur-la Lys (L 28c, localité entre Béthune et Armentières), l'abbaye de Saint-Symphorien de Beauvais, Creil (L 101a, 107b, localité proche de Senlis) ; comme seigneur chargé d'administrer le comté pendant l'absence du comte de Flandre, il nomme un certain Rainnaus de Haverskerke (L 149b, localité entre Béthune et Hazebrouck). Lorsque les armées du roi se rendent en Santerre, elles traversent Senlis, Pont-Sainte-Maxence, Gournay (-sur-Aronde et non Gournay-en-Bray, comme le propose Green dans son *Index*) :

. III. jors demeurent, au quart s'en vont atant,  
Parmi le bos de Senllis vont passant,  
Dusques au Pont ne se vont atardant  
Sainte Massense l'apielent li auquant,  
Grant vile i a sour Oïse le bruiant...

...

Tant va li os cascun jour cevaucant  
C'a Gornai vinrent, la se vont ostelant...

L 116b

Bien sûr, dans la localisation de la bataille en Santerre, au cœur de la Picardie, il peut y avoir, outre l'intention de proposer un anti-Bouvines imaginaire, le souvenir d'un tournoi réel qui opposa en 1168 le comte de Flandre (qui fut défait et capturé) à quelques chevaliers français, précisément entre Gournay et Ressons-sur-Matz, comme nous le rappelle Gislebert de Mons dans son *Chronicon Hanoniense*<sup>38</sup>. Il faudra, de toute façon reprendre minutieusement toute l'étude des données géographiques d'*Ansejys*, notamment tout ce qui concerne le Santerre.

[Je fais ici une parenthèse : la bataille apocalyptique qui se déroule dans *Ansejys* dans la plaine de Santerre entraîne, nous dit le poète, la fondation de six charniers, dont un à Lihons ; le texte rejoint ici curieusement les données de l'archéologie ancienne, notamment ce qu'avancait Sébastien Rouillart (en 1627) sur la présence d'ossements anormalement grands et épais sur le site du prieuré de Lihons ; je ne retiens pas toutes les déductions plus ou moins déli-

38 — Cf. Léon Vanderkindere, *La Chronique de Gislebert de Mons*, Bruxelles 1904, p. 97, ligne 16.

rantes qu'il en tire, mais force est de constater que deux grands sanctuaires/ossuaires pré-romains que l'archéologie moderne interroge depuis une trentaine d'années sont situés, précisément, à Gournay-sur-Aronde et à Ribémont-sur-Ancre, c'est-à-dire *grossomodo* aux deux extrémités du champ de bataille où Pépin affronte des adversaires venus de toute l'Europe ; il y a bien là un anti-Bouvines imaginaire, mais probablement aussi autre chose, peut-être la trace de trouvailles archéologiques interprétées comme elles pouvaient l'être à l'époque, et qui plus est, dans le contexte idéologique que l'on a évoqué plus haut].

Le fait notable, pour revenir à des éléments plus assurés, c'est que l'auteur est beaucoup moins crédible dès lors que l'action se déroule au sud de Paris. Je laisse de côté la dernière expédition guerrière en Gascogne, qui pourrait tout aussi bien être localisée en Catalogne, tellement les indices géographiques sont flous et peut-être imaginaires ; en revanche, que penser d'un auteur qui nous montre un personnage allant de Bordeaux à Senlis traversant le Rhône (*L 95c*) ou d'Arles à Gironville/Bordeaux en passant par Pavie (*L 60a*) ? d'une reine de France originaire de Maurienne qui envisage de faire venir ses amis « par mi le mer salee (*L 105c*, même si son messenger n'emprunte, à la vérité, que monts et vallées) ? Ne surprend-on pas le poète en flagrant délit d'ignorance lorsque situant l'action à Bordeaux, même s'il sait qu'il y a des *jurés* et un *mair* dans la ville, des *landes* et des *dunes* tout autour, il prétend néanmoins nous faire croire que le gibet sur lequel Hernaut pend ses deux fils, gibet situé au-dessus de Belin-Beliet, est visible de Gironville (Macau) distant d'une quarantaine de kilomètres (*L 13b, 14a, 18d, 21b*) ?

Pourtant, notre poète sait qu'il existe un Mont-Saint-Michel en Cornouailles (il est vrai qu'il le situe au Pays de Galles) ; il fait jurer le messenger du comte de Boulogne par « saint Omer » (*L 162c*), ce qui est facile à admettre, mais il sait aussi qu'il est naturel qu'un roi d'Écosse jure par « saint André » (*L 109d*). Il présente les Écos-sais comme des navigateurs (*C'est une gens ki molt sevent de mer L 72d*) ; certes, je n'ai pas encore identifié tous les toponymes du texte, mais le poète, par exemple, cite *Gernemue*, qui n'est autre que l'ancien nom de *Yarmouth* sur le rivage anglais de la Mer du Nord<sup>39</sup> ; on constate, toutefois, que les témoins en vers que nous possédons sont incomplets ou peu explicites ; seul le manuscrit *L (109d)* par exemple, après avoir lui-même escamoté le toponyme

39 — Sur ce toponyme, voir A. Thomas, « Variétés étymologiques », *Romania XXVIII*, 1899, p. 187.

dans un premier passage<sup>40</sup>, propose *Niuport* comme lieu où débarque un messenger venant d'Angleterre et se rendant à Saint-Omer : il ne peut s'agir que du *Neuport ad Graveniges* des documents commerciaux des années 1230-1240, c'est-à-dire Gravelines (comme l'indique David Aubert), dont le port avait été aménagé par les Flamands au XII<sup>e</sup> siècle. En vérité, la figure de l'auteur, telle que nous la dessinons ici, nous amène à l'hypothèse d'un poète qui connaît bien la vie et l'espace maritimes, ce qui, pour un homme du comté de Flandre, n'a rien de surprenant.

En effet, quoi qu'il en soit des toponymes encore en quête d'une localisation, l'auteur d'*Anseÿs* est familier des paysages maritimes et, sous sa plume, une flotte qui arrive et débarque paraît bien être une chose vue ; ainsi lorsqu'apparaissent les nefs des alliés des comtes de Flandre et de Boulogne<sup>41</sup> :

.I. jour estoit Bauces alé(r) juer  
 Et Bierengiers sour la rive de mer,  
 Deviers Islande commence a esgarder  
 Et voit venir tout en.I. front.V. nés  
 Toutes cargies de cevaliers armés  
 (Lor escus pendent a lor bors de lor nés),  
 Et lor enseignes sus au vent venteler,  
 L'or et l'asur luire et estinceler, L 30c  
 Que çou estoit mievelle (*sic*) a esgarder...

Et voici qu'arrivent à leur tour les Écossais :

Quant plus amont present a esgarder,  
 Une grant flote voient venir de nés,  
 Les voiles blanches encontremont levés,  
 Totes lor armes pendoient a lor nés :  
 Li rois d'Escoce Davis li Honorés  
 Les envoioit... L 30c

Chose vue. Sinon comment savoir que les boucliers sont pendus aux flancs des nefs ? De même, on notera l'intérêt pour le pittoresque, ainsi lorsque les marins s'affairent à remettre leurs navires en état, même si les copistes ont parfois mal compris (notamment ceux de *NSU*) :

40 — En confondant la première syllabe du toponyme *Niuport*, à cause des jambages, avec l'article *un*, erreur dans laquelle sont aussi tombés, mais sans repentir, les autres témoins en vers, qui donnent *un /I. port*.

41 — Le nom *Islande* fait ici problème ; il doit s'agir de l'Écosse, car le poète distingue ce qu'il nomme *Islande* et le pays des *Irois* (= Irlandais ; Cf. citation donnée plus haut *L 74d*, où il est question des *Escos d'Islande*) ; de toute façon, on ne voit pas l'Islande (ni l'Écosse, d'ailleurs) depuis les plages de Boulogne, il s'agit seulement de regarder dans la direction de l'Écosse, c'est-à-dire vers le Nord-Ouest.

Il metent cordes, voiles ont atirés  
 Et les mas ont apoint tos lés à lés  
 Et les fendures ont poïes\* des nés, (= enduites de poix)  
 Les boins cevaus i ont adevalés  
 Et l'un lés l'autre boins toniaus ont posés  
 Et cars salees et pains et vins et blés,  
 Grues et gantes et de poules assés,  
 Somiers et coiff[r]es et kioltes a plentés,  
 Et bieles armes et biaux escus dorés,  
 Et arbalestes et quariaus empenés,  
 Les confanons ens estanciaus fremés :  
 Dex ne fist home ki soit de mere nés  
 Ki volentiers nes euïst esgardés...

L 96b

Cf. encore L 31b et 31c.

Mais d'autres arguments solides prouvent que notre poète a fréquenté un port ou, au moins, rencontré des marins étrangers. Il nous a, en effet, transmis une courte phrase dans la langue des Écossais. La scène se passe à Bordeaux où les habitants voient, avec inquiétude, débarquer une imposante armée sur le rivage de la Gironde ; ayant d'abord craint que ce ne soient des « Sarrasins d'outre la mer », ils envoient un nommé Guiot le Roux aux nouvelles, ce qui nous vaut une petite scène cocasse et bien venue. Je reproduis le passage, unique dans nos vieilles chansons :

Guios s'avance, si vait a aus parler,  
 Si lor demande dont sont, de quel regnē  
 Ne quē il quierent nē u doivent aler :  
 Cil ne l'entendent a sa raison parler,  
 Ains se commencent vers lui a aïrer,  
 En lor langage commencent a crier :  
 « C'est une espie ki ci nos vient esmer  
 Et no covine est venus esgarder ! »  
 Tantos l'aierdent, les puins li vont noer :  
 « **Mascaigneri** ! » li vont devant nomer ; (noter S/crier U)  
 Cil a tel peur q'il n'ose. I. mot soner,  
 Ains lor commence le mieri a crier ;  
 N'i vosist estre por tot l'or d'outre mer,  
 Cil ne l'entendent, ains le vont commander  
 A. II. Escos por tenir et garder....

L 72d

Les manuscrits donnent en un seul mot (qu'il faut probablement séparer, mais comment ?) la parole prononcée par les Écossais, et non sans flottement ; dans *U*, on lit *Maskaneri*, chez David Aubert *Mescagnery*, alors que *S* propose une forme *Macherechin*, qui suggère qu'il écrit n'importe quoi, ne comprenant pas son modèle. Les

témoins *LU* et la prose de David Aubert (*N*ne contenant pas ce passage) s'accordent sur une forme qu'il convient d'interroger de plus près. De quelle langue s'agit-il ? Vieil anglais ? Gaélique ? Autre langue nordique ? Je l'ignore pour l'instant, mais David Aubert, pour une fois, nous donne probablement une partie de la solution ; en effet, à l'en croire, *Mescagnery* est une parole « qui vault autant a dire comme *attens ung petit* ». Je pense qu'on peut lui faire confiance car, quand il ne comprend pas ce qu'il lit, il l'avoue sans faire le malin, ainsi lorsqu'il explique qu'il ignore ce qu'est une « ive » (= « jument »)<sup>42</sup>.

Voilà donc un poète parlant français qui s'amuse à insérer une parole d'Écossais dans le fil de sa narration, pour faire vrai ou pour complaire à quelqu'un, ami ou protecteur, je ne m'avancerai pas ; il serait peut-être instructif de scruter de plus près la composition des cours comtales du Nord au XIII<sup>e</sup> siècle. Mais ce n'est pas tout. Reprenons la narration juste quelques vers plus bas. Le pauvre Guiot s'attend à passer un sale quart d'heure lorsqu'arrivent les Flamands, ce qui ne fait d'abord qu'aggraver son cas :

Li Flamenc prisent Guiot a apieler :  
 « **Wane bes tu ?** » comencent a crier,  
 Et cil se taist, ki n'ose.I. mot soner,  
 Ki tant ne quant nes entent au parler... L 73a

Mais cette situation inconfortable va cesser dès lors que s'approche le comte de Boulogne, intrigué par ce prisonnier qu'il voit ses hommes maltraiter :

De cele part fist son ceval torner,  
 Il li a pris errant a demander :  
 « Dont ies tu, va ? garde ne me celer ! »  
 Quant cil li ot droite raison parler,  
 Si li commence le miercit a crier... L 73a

Passons sur le fait que « droite raison parler » consiste ici à parler français : on a probablement affaire à un poète français, sinon bilingue, du moins habitué à entendre parler flamand. Après une petite enquête, je peux confirmer que la question du comte de Boulogne à Guiot « Dont ies tu ? » est bien l'exact équivalent du

42 — Cf. David Aubert, Bruxelles, B.R. I-9 « ... il aperceu ung chevallier preu et hardy en armes, sage et bon adventurier nommé Regnier de Forges quy chevauchoit une beste appellee en langaige du temps dont la rime de cestuy volume fut faite une yve : ne sçay mie proprement quel animal c'est sinon que la vicille histoire tesmoingne que c'est une beste assez semblable au cheval et mieulx courant que nulz daings ou cherfs ou levriers ou autre beste quelzconques sinon le destrier que le gentil baceler Berault chevauchoit, car cheval ne autre beste du monde ne l'approchoit en riens a la course » [f°58/63r°].

« Wane bes tu ? » de *L* ou du « Wane bis tu ? » de *S* ; le copiste de *Ua* éliminé la question en flamand, probablement parce qu'il ne la comprenait pas. Pour l'anecdote, dans la prose de David Aubert, on lit la forme « Wane si ge ? », qui constitue un équivalent plus récent de la question primitive. On peut encore entendre cette question en Flandre. En ne traduisant pas, mais en rajeunissant la formulation, David Aubert prouve qu'il comprenait encore la forme ancienne.

Le poète à qui nous devons *Anseïs de Gascogne* fait parler des Écossais, des Flamands – certains mots qui nous sont apparus incompréhensibles jusqu'ici sont peut-être tout simplement des mots flamands intégrés au texte – ; il semble bien connaître le Nord de la France, peut-être un peu la Grande-Bretagne, en tous cas le monde maritime ; il nous propose un poème en grande partie à la gloire d'un vieux comte de Flandre, Bauces li Cors, quasi sanctifié dans le récit, au contraire d'un roi de France dont l'âme paraît promise à bien des tourments pour avoir causé la destruction de la chevalerie française. Pourquoi n'exercerait-il pas ses talents dans l'entourage comtal ? Le regard critique qu'il porte sur le jeune Baudouin qui vit avec des prostituées n'est pas un argument contre cette hypothèse : le jeune – « boins cuers ne puet mentir » (*L* 166C, accord *NSU*) – se ressaisit vite et se montre à la hauteur de ses ancêtres. Le reproche initial, qui reste implicite, est tout au plus la trace d'un conflit de générations où les jeunes sont nécessairement en-dessous de tout avant de suivre la voie qu'on a tracée pour eux... On peut légitimement se demander si c'est la fiction qui doit nous éclairer sur les intentions politiques du poète, ou le contraire : ainsi, la fille du roi d'Écosse Malcom III épousant à la fin du XI<sup>e</sup> siècle le comte Eustache III de Boulogne pourrait avoir donné au poète l'idée d'alléguer à propos de Ludie ses liens avec les familles royales d'Écosse et d'Irlande – ce qui n'est pas une donnée de *Garin* ; inversement, la présence d'un roi David d'Écosse dans le texte pourrait avoir pour fonction de faire le lien de la fiction avec un passé un peu ancien, puisqu'il y a bien eu un David roi d'Écosse au début du XII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire dans un passé bien révolu pour un public du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire de ce poète savant, qui connaît la guerre de Troie, Achille, mais aussi *Gormont et Isembart*, *Rainouart au tinel*, *Girart de Roussillon*, même si ses connaissances historiques vacillent au point de lui faire considérer Charles le Chauve comme le fils aîné de Pépin et Berte au grand pied ; d'une manière plus anecdotique, lancé dans sa narration, il ne s'aperçoit pas que Bauce li Cors ne peut évoquer la naissance de

Charlemagne puisque celui-ci est encore à naître, ses géniteurs ne s'étant pas encore rencontrés ; de même, il n'hésite pas à faire intervenir dans le poème le fils de Joffroy d'Anjou, nécessairement contemporain de la fin du règne de Charlemagne et non de Pépin.

Dernier indice sur l'identité possible de notre poète : il n'est pas moine, ou alors c'est un moine déçu à en juger par ce qu'il pense des moines de son temps – ou au moins de certains d'entre eux puisqu'il paraît considérer ensuite qu'il y en a de respectables –, par opposition à l'abstinence de Bauce li Cors dans son ermitage :

En contenance de monie sont viesti,  
 Mais a l'usage a li oevre fali :  
 Li monie boivent a force et a estri L 107d  
 Des millors boires que Dex a establi ;  
 Le pain mangüent ausi blanc com gresi,  
 De toutes cars mangüent autresi  
 Tant que lor ventre sont si roit et farsi  
 Que por .I. poi qu'il ne crievent par mi...

De ce rapide tour d'horizon qui ne prétend pas avoir épuisé le sujet, loin de là, on peut conclure que le poème d'*Anseÿs de Gascogne* a vu le jour dans le Nord, très probablement dans la sphère d'influence flamande, sous la plume d'un poète de talent – ce que je n'ai pas eu le temps de montrer ici. Il serait temps, alors même qu'il existe encore quelques lecteurs potentiels, de redécouvrir ce beau poème et ses trésors encore inconnus, même si les proportions de l'œuvre peuvent paraître, au premier coup d'œil, démesurées.

Jean-Charles HERBIN  
*Université de Valenciennes  
 et du Hainaut Cambrésis*